

Plan
Local
d'Urbanisme

Modification n°1

Zonage du centre de la commune
Echelle 1/2000°

2

PSLU approuvé par délibération du conseil municipal en date du 12 JUIN 2005
Modification simplifiée approuvée par délibération du conseil municipal en date du 29 JUIN 2011
Approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 11.02.2015

09 AVRIL 2013
Rédaction
Corseil Développement - Habitat - Urbanisme
11 rue Pargès 10000 TROYES Tél. 03 25 73 29 10 Fax. 03 25 73 27 53
www.corseil-developpement.fr

NUMERO	DESCRIPTION DES OPERATIONS	SURFACE	DESTINATAIRE
01	Aménagement des zones d'habitat collectif	1 730 m²	Commune
02	Aménagement des zones d'habitat individuel	1 730 m²	Commune
03	Aménagement des zones d'habitat individuel	1 730 m²	Commune
04	Aménagement des zones d'habitat individuel	1 730 m²	Commune
05	Aménagement des zones d'habitat individuel	1 730 m²	Commune
06	Aménagement des zones d'habitat individuel	1 730 m²	Commune
07	Aménagement des zones d'habitat individuel	1 730 m²	Commune
08	Aménagement des zones d'habitat individuel	1 730 m²	Commune
09	Aménagement des zones d'habitat individuel	1 730 m²	Commune

